JOBS D'ÉTÉ, STAGES & APPRENTISSAGE

La Ville d'Antibes Juan-les-Pins propose des jobs d'été, des stages et apprentissage.

INFORMATIONS

Emplois saisonniers / Jobs d'été

La campagne de recrutement pour les emplois saisonniers se déroule chaque année demi janvier au 1er mars.

Des postes sont à pourvoir durant la saison estivaleà la propreté urbaine, au stade nautique, dans les musées, à l'entretien des plages, et au sein de la Police Municipale.

Ces emplois sont destinés aux scolaires et étudiants de plus de 18 ans.

Pour postuler, vous devez remplir le formulaire mis en ligne au moment de la période de recrutement ou le télécharger, le remplir et le renvoyer par courrier à
"Ville d'Antibes Juan-les-Pins - Direction des Ressources Humaines - Service Emploi - Unité Saisonniers - 21 Boulevard Chancel - 06600 Antibes"

Les affectations seront attribuées selon les besoins de la Collectivité.

POSTULER À UN JOB D'ÉTÉ

Stages et apprentissage

Vous souhaitez candidater pour un stage ou un apprentissage au sein des services de la Ville d'Antibes, vous pouvez envoyer votre candidature, lettre de motivation et CV, en précisant obligatoirement les dates du stage et la durée de l'apprentissage. :

par courrier à "Ville d'Antibes Juan-les-Pins - Direction des Ressources Humaines - Service Emploi - Unité Saisonniers - 21 Boulevard Chancel - 06600 Antibes" ou à partir des formulaires

CANDIDATURE À UN STAGE

CANDIDATURE À UNE ALTERNANCE OU APPRENTISSAGE

HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS
24 Cours Masséna,
06600 Antibes